

Public

Toute personne en charge de l'accompagnement de personnes étrangères

Prérequis

Avoir participé à une première formation ou disposer d'une expérience en lien avec la thématique



Durée

1 jour (7 heures)



Dates des sessions

28 avril 2022



Lieu de la formation

Fédération des acteurs de la solidarité
11 rue des Corderies - 41000 BLOIS

Contact formation

Gaëlle Akli

Gaelle.akli@federationsolidarite.org

Assistante administrative Référénte handicap

Véronique Vincent Victor

email :

veronique.vincentvictor@federationsolidarite.org



Tarif :

Adhérent à la FAS :150€ *

Non adhérent à la FAS :200€

Formation

« Droits et accueil des étrangers : Actualisation »

Le contexte réglementaire et juridique concernant l'accueil et l'intégration des étrangers évolue continuellement. En effet, la loi asile-immigration de 2018 et la réflexion en cours modifient le cadre d'activité. C'est pourquoi la FAS CVDL propose chaque année une journée d'actualisation des connaissances et repères dans l'accueil et l'accompagnement des étrangers. Outre des apports, la formation prévoit des temps d'analyse des situations rencontrées par les professionnels dans le quotidien.

Objectifs

Permettre aux participants d' :

- Actualiser les connaissances sur le droit des étrangers
- Approfondir les situations avec des problèmes rencontrés pour en dégager des pistes de résolution et des principes d'action

Contenus

Modifications dans le droit des étrangers depuis 2 ans et depuis la loi du 10 septembre 2018 " asile et immigration "et les décrets d'application

Point d'évolutions attendues

Analyse des situations rencontrées et principe de réflexion et d'action pour résoudre les situations

Méthode pédagogique

Les modifications des règles applicables sont présentées en illustrant le propos par des lectures commentées de réformes de lois. Les outils de veille juridique sont appréhendés en tenant compte des expériences et situations professionnelles de chacun. Les analyses se font à partir de cas apportés par les participants.

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est faite à travers des études de cas et analyse de situations. Un quizz évaluant les connaissances acquises est proposé en fin de formation

Intervenant

Denis SEGUIN est avocat à Angers et spécialisé dans le droit des étrangers. Il anime des sessions de formation sur ce thème dans sa région et dans la région Centre - Val de Loire depuis plusieurs années.

Délais et modalités d'inscription

Les demandes inscriptions sont à effectuer 30 jours avant le début de la formation par mail à karine.tevenot@federationsolidarite.org